

PLANS D'ACCÈS UHA



Plan d'accès Mulhouse

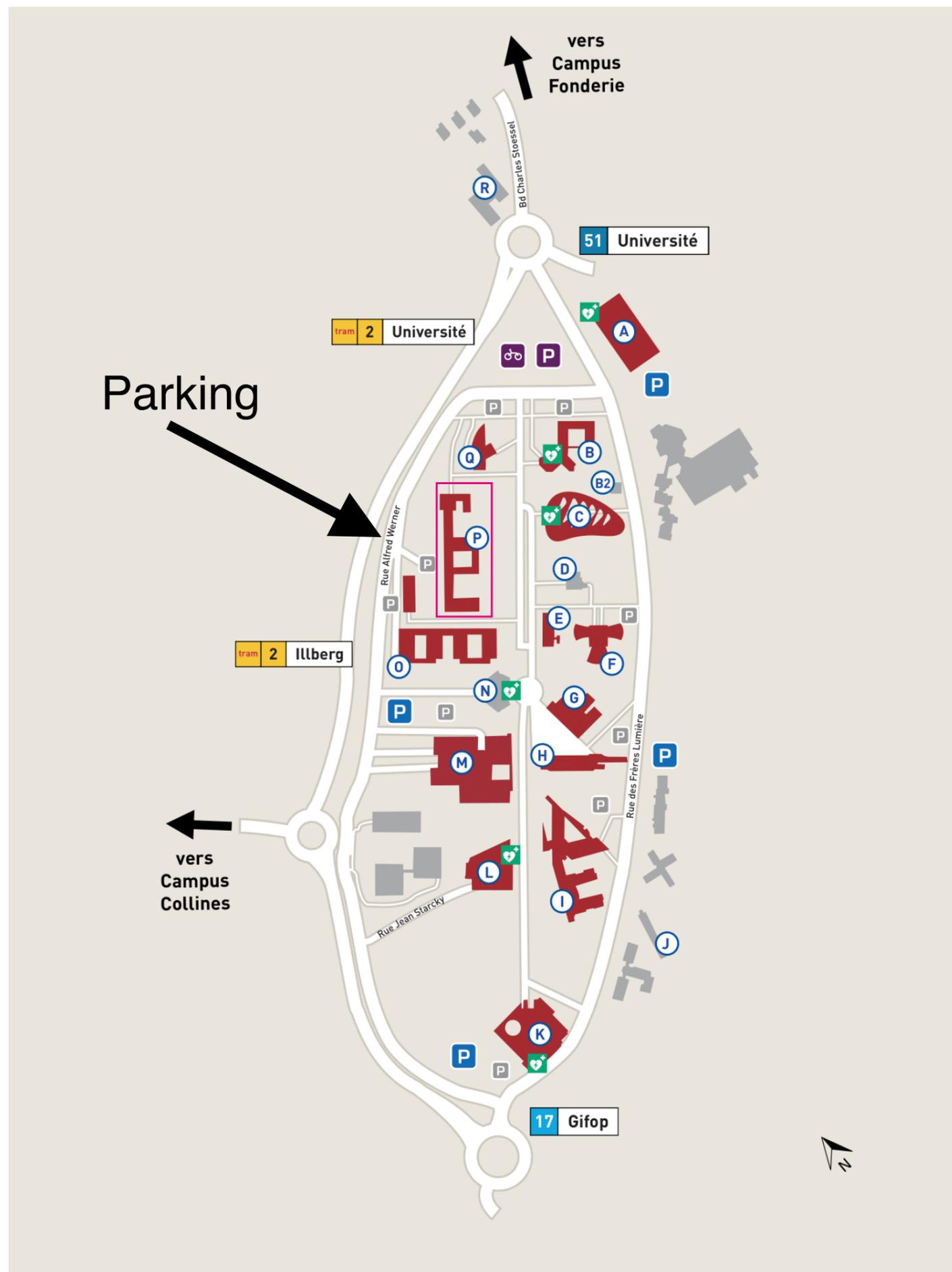
Campus UHA

- ① Campus Illberg
- ② Campus Collines
- ③ Campus Fonderie

Transports en commun

tram	2	Université	Tram
	16	21	Camus
			Bus

PLANS D'ACCÈS UHA



Plan Campus Illberg UHA

- (A) SUAPS - Gymnase universitaire
- (B) Maison de l'Université - Présidence
- (B2) Nef des sciences
- (C) Learning Center
- (D) EPS - European Physical Society
- (E) Bâtiment en travaux
- (F) Amphithéâtres :
Pierre Weiss - Paul Schutzenberger - Jacques Hadamard
- (G) SERFA - Service de Formation pour Adultes
- (H) FLSH - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines
ILLE, LISEC
- (I) ENSISA bâtiment Lumière - École Nationale Supérieure
d'Ingénieurs Sud-Alsace
- (J) CLOUS - Accueil et résidences universitaires
- (K) FST - Faculté des Sciences et Techniques
- (L) IS2M - Institut de Science des Matériaux de Mulhouse
- (M) ENSISA bâtiment Werner - École Nationale Supérieure
d'Ingénieurs Sud-Alsace
LPMT - Laboratoire de Physique et Mécanique Textiles
- (N) CLOUS - Restaurant universitaire - Cybercafé
- (O) IRJBD - Institut de Recherche Jean-Baptiste Donnet
(LIMA, GRE, IS2M et LPIM)
- (P) ENSCMu - École Nationale Supérieure de Chimie de Mulhouse**
- (Q) Maison de l'Étudiant :
Rez-de-chaussée : SIO/BAIPS - DRIET - SUAC - Scolarité -
BVE - Mission Handicap
Étage 1 : NovaTris - Médecine/infirmierie
Étage 1+ : ÉLAN - Cellule Partenariat/FPHA
Étage 2 : Direction de la Recherche - LAMIE
Étage 2+ : Direction de la Recherche - Écoles Doctorales
- (R) CLOUS - Résidences universitaires

Accès Transport :

- | | |
|-----------------------------|-------------------------|
| P Parking Libre | P Parking Tram |
| P Parking Personnels | P Vélocité |
| Bus | |
| 17 Gifop | Tram |
| 51 Université | tram 2 Illberg |
| | + Défibrillateur |

Campus Illberg - 2 rue des Frères Lumière 68093 Mulhouse

CONSIGNES À L'ENSCMu



Dans le cadre de la posture VIGIPIRATE « *SÉCURITE RENFORCÉE – RISQUE ATTENTAT* » en cours sur tout le territoire, une vigilance particulière est demandée à tous les personnels et étudiants.



SIGNALEZ tout comportement suspect ou objet suspect à la direction de votre composante, laboratoire ou service ou, à défaut, à la police

17

Police secours

EN CAS D'URGENCE, composez l'un des numéros suivants.

15

SAMU

18

Sapeurs-Pompiers

112

Numéro d'urgence européen

CHARTRE HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

À L'INTENTION DU PERSONNEL ET DES USAGERS

Préambule

L'ENSCMu est un ERP (Établissement Recevant du Public) de 3^{ème} catégorie, de type R (enseignement et recherche). Dans ce cadre, l'école est soumise au respect de différentes réglementations telles que : le règlement de sécurité incendie, le décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 et la circulaire n°6 DRT du 18 avril 2002 relatif à la rédaction du Document Unique et à l'Évaluation des Risques professionnels, la 4^{ème} partie du Code du Travail relatif à la santé et à la sécurité au travail, le décret n°82-453 du 28 mai 1982, modifié par le décret n° 95-680 du 9 mai 1995, modifié par le décret n°2001-232 du 13 mars 2001 relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

Contenu de cette charte :

I) La sécurité en général

- A) En cas d'accident ou d'incident
- B) Vie à l'école
- C) Utilisation d'un véhicule de l'école
- D) Accès aux locaux et postes de travail

II) La sécurité en laboratoire

- E) Le comportement
- F) La protection des personnes
 - 1) Les Équipements de Protection Individuelle (EPI)
 - 2) Utilisation des sorbonnes
 - 3) Manipulation de produits chimiques
 - 4) Utilisation de gaz comprimés et liquides cryogéniques
 - 5) Vie au laboratoire
- G) La protection de l'environnement

**La sécurité est l'affaire de tous :
agissons en conséquence**

Pour avoir accès aux locaux tous les usagers, personnels, permanents ou non, travaillant sur le site de l'ENSCMu devront signer cette charte.